

Appel à cotisation pour 2017

En ce début d'année, il est temps pour notre association départementale de lancer son appel à cotisation pour 2017.

Lors de son AG précédente, le bureau avait validé un montant de cotisation de 15€ (inchangé par rapport à 2016!!!).

Pour vous acquitter de votre cotisation, vous avez plusieurs solutions :

- en main propre auprès de l'un des membres du bureau
- par chèque par courrier (à l'ordre de RAG-REF33)
- par notre formulaire [Paypal](#)

Meilleurs 73

Le bureau des Radioamateurs de la Gironde-REF33